

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 426 591
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AUX 920 À 934 DE LA TERRASSE DES PROMENADES

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 13 mai 2024 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de réduire de 12 mètres à 10,5 mètres la marge arrière minimale applicable à une habitation multifamiliale existante de 8 logements, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 13 mai 2024 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 26 avril 2024.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



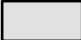
terrasse des Promenades

C-407

H-443

920-934, terrasse
des Promenades

Légende

-  terrain visé
-  zonage
-  Lot



Orthophoto 2023
Échelle: 1:500

C-406-1